

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DU CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
ET DES ENGAGEMENTS FINANCIERS
DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DU SUIVI DES PLANS
DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

Niamey, le 25 JAN 2021

000096

N° _____/MF/DGCMP/EF/DSI/SPPM/DASPPM

LE DIRECTEUR GENERAL

A

Monsieur le Maire de la Commune
Rurale de FALWEL

Objet : Approbation du Plan Prévisionnel de Passation
des Marchés Publics (PPM) initial 2021

Réf : V/L SN° du 25/12/2020

J'ai l'honneur d'accuser réception du Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics (PPM) initial de l'année 2021 de votre structure, soumis à la DGCMP/EF pour approbation par lettre citée en référence.

Après analyse, et en application de l'article 26 du décret N°2016-641/PRN/PM du 1er décembre 2016 portant code des marchés publics et des délégations de service public, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que ledit plan, conforme pour l'essentiel au modèle type en vigueur, est approuvé.

Il doit être publié dans un journal et sur la plateforme du Système d'Information et de Gestion électronique des Marchés Publics (SIGMAP-NIGER).

Pièce jointe : PPM approuvé

Ampliations

- DSI/SPPM.....1
- CMP/EF Région de Dosso1

CHAIBOU DAOUA



